p19-20 Ecole des Mousses.qxp_Mise en page 1 09/07/2025 11:22 Page 1

École des mousses (Finistère)

Légion d'honneur, croix de Guerre 1914-1918, croix de Guerre 1939-1945, croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs.

L'École des mousses, autrefois constituante avec l'École de maistrance des « Écoles préparatoires du Pont », est une école militaire française de la Marine nationale. Créée en 1856 par un décret de Napoléon III et héritière des compagnies de mousses instituées par une ordonnance royale de 1829, elle retira les mousses des équipages de ligne et les regroupa sur un navire-école. Les mousses furent embarqués sur *La-Lyonnaise*, *L'Abondance*, la *Thétis*, *L'Inflexible*, *L'Austerlitz*, *L'Armorique* et ses annexes le *Magellan*, le *Montcalm* et le *Jean-Bart*.Pendant la Grande guerre, la Brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, constituée le 7 août 1914 et qui comptait 6.000 hommes, dont environ 600 apprentis marins, avait perdu la presque totalité de son effectif initial lors de sa dissolution en décembre 1915 après 16 mois de combats dans les Flandres, notamment dans la bataille de Dixmude. En 1940, les mousses embarquèrent sur le cuirassé *Paris* pour un périple vers Toulon. A la Libération, ils rejoignirent l'École de maistrance à Loctudy et revinrent à Brest en 1960 dans les locaux de l'ancienne École navale.

L'École des mousses ferma en 1988 pour renaître à Brest en 2009 avec une promotion de 150 mousses, portée aujourd'hui à 250.

La formation

L'École des mousses a pour mission de former des jeunes engagés de 16 à 18 ans et d'un niveau de la classe de troisième. À la fin de cette formation,

L'École des mousses à Brest.

p19-20 Ecole des Mousses.qxp_Mise en page 1 09/07/2025 11:22 Page 2

École des mousses (Finistère)

Les mousses embarqués.

les mousses pourront apprendre un métier qui leur permettra d'intégrer l'équipage d'un bâtiment ou d'une base à terre. L'école leur permet d'acquérir des qualités et des valeurs morales, une bonne condition physique et un niveau scolaire suffisant pour leur permettre de faire carrière dans la Marine nationale.

Le taux de féminisation est de l'ordre de 25 %. Les élèves signent un contrat d'engagement pour 10 mois et, en cas de réussite, un contrat de quatre ans comme quartier-maître de la flotte. Ils ont dès lors un statut militaire. La formation dure 10 mois, en 8 sections de 25/30 mousses, chacune avec son chef de « hune » et deux « gabiers d'échelle ». Ils suivent des cours académiques, des formations maritime et militaire et embarquent sur plusieurs voiliers de tradition. Leur devise est « Mousse, sois toujours vaillant et loyal. »

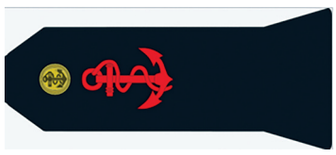

L'épaulette des mousses.

Les mousses portent une épaulette et le béret à pompon de la Marine nationale. Les mousses sont ensuite orientés vers les métiers suivants : matelot restauration ; matelot fusilier marin ; matelot opérations systèmes de combat ; matelot maintenance aéronautique ; matelot machine ; matelot pont ; matelot pont d'envol ; matelot système d'informations et de télécommunications ; matelot pompier ; secrétaire ; opérateur sécurité navire ; guetteur-sémaphorique.

Une école très décorée

Le drapeau porte sur son avers « École des mousses » et sur son revers « Honneur et Patrie ». L'un des plus anciens et des plus décorés de la Marine nationale, il arbore : la Légion d'honneur, attribuée en 1954, et la croix de Guerre 1914-1918, attribuée en 1922 avec la citation : *« L'École des apprentis marins de Brest a formé de nombreux contingents de marins, dont l'esprit de devoir et de sacrifice s'est hautement manifesté soit à terre, soit à bord, au cours de la guerre 1914-1918. »*

La croix de Guerre 1939-1945 a été attribuée en 1951 avec la citation : *«École de haute valeur maritime et militaire, a formé des générations de marins dont le courage, la discipline et le dévouement ont fait honneur aux traditions de la Marine pendant la guerre 1939-1945».* La croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs a été remise en 1965 avec la citation : *« L'École des mousses a fourni à la Marine une élite de marins de carrière dont l'esprit de devoir et de sacrifice n'a cessé de se manifester au combat sur les théâtres d'opération extérieurs. »*

Parmi les anciens célèbres figurent : l'ancien député et maire de Chelles Charles Cova (mousse 1948), l'acteur Bernard Giraudeau (mousse 1963), le contre-amiral (2S) Hervé Vautier (mousse 1965).

Pierre Castillon
vice-président de l'ANCGVM